



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

1. IDENTIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: EnviroStar Green Low Odor Stripper

Numéro de produit : 515

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Produit destiné uniquement à des usages commerciaux ou industriels.

Utilisation prévue: Décapant de sol - concentré

Utilisations déconseillées: Autre que les instructions sur l'étiquette.

1.3 INFORMATIONS SUR LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PIONEER ECLIPSE
P.O. Box 909
28675 Sparta NC USA
+1 336 372 8080
jvdelft@pioneereclipse.com

Distributeur Suisse :
HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00
Fax. 022 338 35 01
hypros@hypros.com

1.4 NUMERO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : TOX INFO SUISSE : 145

En cas d'urgence chimique: Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appelez CHEMTREC pendant le jour ou la nuit. A l'intérieur des États Unis et du Canada appelez le 1 800 424 9300, en dehors des États Unis et du Canada le 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DU MÉLANGE (PRÉPARATION)

Le mélange a été classé et étiqueté conformément à la directive CE 1272/2008.

Corrosion de la peau - Catégorie 1B

Lésions oculaires - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

2.2 ELEMENTS D'ÉTIQUETAGE

Mot de signal: Danger

Pictogramme de danger (symbole):



Mentions de danger:

H314-

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318-

Provoque des lésions oculaires graves.

H335-

Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde:

P260-

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280-

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310-

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P301+330+331+311-

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303+361+353-

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+340-

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

P305+351+338-

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 AUTRES DANGERS

Aucun autre danger n'est connu du fournisseur.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1/3.2 SUBSTANCES/MÉLANGES

Ingrédient	CE n°	% de poids	N° CAS	CLP Classification	
				Classe de risque	Mentions de danger*
alcool benzylique	202-859-9	10-15	100-51-6	toxicité aiguë 4	H302, H332
éthanolamine	205-483-3	1 - 5	141-43-5	toxicité aiguë 4, corrosion de la peau 1B, STOT SE 3	H302, H312, H332, H314, H335
(2-méthoxyméthylethoxy-propanol) †	252-104-2	1-5	34590-94-8	aucune	aucune

†Cet ingrédient ne dispose pas de classification harmonisée selon les termes de 1272/2008 et est listé en raison des limites d'exposition professionnelle.

*Voir section 16 pour le texte intégral des mentions de mise en garde

4. PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment au moins pendant 15 minutes (Si facile à faire et le cas échéant, retirer les lentilles de contact). Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau:** En cas de contact avec la peau, laver les zones touchées immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. (Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.) Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation:**
- Ingestion:** Si la respiration est difficile, sortez à l'air frais. Consultez un médecin immédiatement. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement sauf quand dirigé par le personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 LES SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Contact avec les yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer le dégât permanent.
- Contact avec la peau:** Provoque des brûlures de la peau. Peut causer le dégât permanent.
- Inhalation:** Peuvent causer irritation et les effets corrosives de nez, la gorge et les poumons.
- Ingestion:** Peut causer des brûlures à bouche, gorge et estomac.

4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATES ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Traiter symptomatiquement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Produit chimique sec, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DU MÉLANGE

Produits de combustion dangereux: CO, CO₂

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, y compris, sans s'y limiter, les substances mentionnées ci-dessus.

5.3 INSTRUCTIONS AUX POMPIERS

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés, y compris des gants et une protection oculaire et faciale. Les pompiers doivent porter des vêtements conformes à la norme EN469 pour les incidents chimiques. Les matériaux peuvent éclabousser au-dessus de 100° C / 212° F. Matières corrosives.

6. MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PROTECTION INDIVIDUELLE, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnelle approprié.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Éviter que les déversements et le nettoyage ruissellent hors des égouts et des corps ouverts d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR LE CONFINEMENT ET L'ASSANISSEMENT

Petits déversements: Absorber le déversement avec des matériaux inertes (p. ex., du sable sec ou de la terre), puis éliminer les déchets résiduels selon les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

Déversements importants: Gardez les spectateurs à distance. Les planchers peuvent être glissants; faire attention pour éviter de tomber. Neutraliser les zones de déversement. Endiguer et contenir les déversements avec une matière inerte (par ex., sable, terre). Transférer le liquide dans des contenants de récupération ou d'élimination du matériel d'endiguement solide et séparer les contenants pour l'élimination.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS: Voir la section 8 de la fiche de données de sécurité.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Tout contact avec les yeux et la peau doit être évité. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser dans des zones bien ventilées. Évitez de respirer des vapeurs ou des brouillards. Enlever et nettoyer des vêtements et les chaussures usées avant réemploi.

7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Température de stockage (max 60°C/140°F) (min. 1°C/34°F). Protéger du gel. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S): Aucune information n'est disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Limites d'exposition professionnelle:

Ingrédient	Source	TWA (8 heures)		STEL (à court terme)		Note(s)
		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3	
éthanolamine	ACGIH TLV	3	7,5	6	15	-
	DE (TRGS 900)	-	-	2	5,1	H,Y,Sh
	DK - At-Vejledning Stoffer og materialier- C.0.1	1	2,5	-	-	H
	EU (2006/15/EC)	1	2,5	3	7,6	Peau
	NO Administrative Norm	1	2,5	-	-	H
	EH40	1	2,5	3	7,6	Peau



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

Ingrédient	Source	TWA (8 heures)		STEL (à court terme)		Note(s)
		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3	
(2-méthoxyméthylethoxy-propanol) †	ACGIH TLV	100	606	150	909	Peau
	EU (2000/39/EC)	50	308	-	-	Peau
	NO Administrative Norm	50	300	-	-	H
	EH40	50	308	-	-	Sk

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie:

Veiller à une ventilation correcte. Utiliser une ventilation locale et d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les contaminants atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies et recommandées. Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, la surveillance peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle.

Contrôles d'exposition environnementale: Pas de contrôles spécifiques d'exposition de l'environnement sont connus.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux / du visage : Lunettes de sécurité sont recommandées pour éviter les éclaboussures et les brouillards chimiques. Lunettes de sécurité ou de protection recommandées (EN166).

Protection des mains: Gants résistant aux produits chimiques recommandés. (EN374).

Indice de protection 6, temps de rupture > 480 min. (Par exemple, gants en nitrile, épaisseur 0,4 mm)

Les gants de protection doivent être choisis selon l'application et la durée d'utilisation. Le choix du lieu de travail doit tenir compte des exigences inhérentes à la manipulation, des exigences matérielles et de l'exposition à d'autres substances.

Protection de la peau: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée, tels que des bottes en caoutchouc et un tablier, etc.

Protection respiratoire: La protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a un potentiel de ventilation insuffisante. Si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes apparaissent, utiliser un appareil respiratoire approuvé avec filtre multifonctions/combinaison. (Par exemple : EN 14387-ABEK)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Aspect:	Liquide clair, incolore
Odeur:	parfum n'est pas ajouté; légère odeur
Seuil olfactif:	Aucune donnée d'essai disponible
pH:	10,9 (concentré) (Méthode: ASTM E 70)
Point de congélation:	Aucune donnée d'essai disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée d'essai disponible
Point d'éclair:	>93°C (Méthode: coupe fermée ASTM D 56)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée d'essai disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites sup/inf. d'inflammabilité/ limites d'explosivité:	Aucune donnée d'essai disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée d'essai disponible
Densité de vapeur:	Aucune donnée d'essai disponible
Densité relative:	1,02 kg/l @ 20°C (Méthode: Pycnometer, ASTM D 1475)
Solubilité:	100% soluble dans l'eau
Coefficient de partage (octanol n/eau):	Aucune donnée d'essai disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée d'essai disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée d'essai disponible
Viscosité:	<5 centipoise @ 68°F (20°C)
Propriétés explosives:	Aucune



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

Propriétés anti-oxydantes: Aucune

9.2 AUTRES INFORMATIONS

COV: 9,8% (comme fourni), 2,0% (1:4), 1,1% (1:8), 0,9% (1:10)

10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 RÉACTIVITÉ:** Aucune connue
- 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE:** Stable en conditions normales.
- 10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:** Produit peut réagir fortement avec l'eau. Pour éviter des effets indésirables: toujours ajouter le produit lentement à l'eau, ne pas ajouter de l'eau au produit.
- 10.4 CONDITIONS À ÉVITER:** Aucune connue
- 10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:** Des acides fortes, des bases et des agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf indication sur l'étiquette du produit.
- 10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE: Les tests de toxicité n'a pas été réalisée sur le mélange. Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- ATE mélange (voie orale) - > 2000 mg/kg
- ATE mélange (voie cutanée) - > 2000 mg/kg
- ATE mélange (par inhalation) - > 20 mg/l (4 heures/brouillards)

Composant	N° CAS	LD50 orale-rat (mg/kg)	LD50 dermique - lapin (mg/kg)	LC ₅₀ inhalation-rat (mg/l)
alcool benzylique	100-51-6	1230	2000	(4 h), 8,9
éthanolamine	141-43-5	1515	2504	(4 h), >1,3

- CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU:** Provoque de graves brûlures cutanées.
Classé comme Corrosion de la peau - catégorie 1B
- GRAVES DOMMAGES/IRRITATION DES YEUX:** Provoque des lésions oculaires graves. Classé comme Lésions oculaires - catégorie 1
- SENSIBILISATION DE LA PEAU OU DES VOIES RESPIRATOIRES:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- CANCÉROGÉNICITÉ:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- EFFETS SUR LA REPRODUCTION:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION UNIQUE:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE AVEC EXPOSITION RÉPÉTÉE: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DANGER D'ASPIRATION: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 EFFETS NÉFASTES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Les effets et symptômes associés à ce mélange, le cas échéant, sont répertoriés dans la Section 4.2.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ: Les tests écologiques n'a pas été réalisée sur le mélange.

Composante	N° CAS	LC50, 96 heures	EC50, 48 heures	LC50
alcool benzylique	100-51-6	vertébré, 770 mg/ml	Daphnia magna, 400 mg/l	algue, 640 mg/l
éthanolamine	141-43-5	vertébré, 125-2010 mg/ml	Daphnia magna, 33-93 mg/l	algue, 2,5 mg/l

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.

Composante	N° CAS	biodégradation
alcool benzylique	100-51-6	facilement biodégradable
éthanolamine	141-43-5	facilement biodégradable

12.3 BIOACCUMULATION POTENTIELLE: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.

Composante	N° CAS	Coefficient de partage n-octanol / eau (Log Kow)	bioconcentration (FBC)
alcool benzylique	100-51-6	ne pas disponible	<100
éthanolamine	141-43-5	-1,91	< 100

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL: Les tests n'ont pas été réalisés sur le mélange.

Composante	N° CAS	Koc, coefficient de partage carbone organique/eau
alcool benzylique	100-51-6	ne pas disponible
éthanolamine	141-43-5	1,17

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT et vPvB: Non applicable

12.6 AUTRES EFFETS NOCIFS: Aucune donnée n'est disponible.

12.7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

13. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'élimination de ce matériel doit être en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

Catalogue européen des déchets: 20 01 15* - alcalines

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 NOMBRE ONU: UN1760

14.2 NOM PROPRE D'EXPÉDITION DE L'ONU: Liquide corrosif, n.s.a. (éthanolamine)

14.3 CLASSES DE DANGER POUR LE TRANSPORT: 8

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE: III

14.5 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: N/A



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la directive 1907/2006/CE - (UE) 2015/830

Parue: 28/09/2016

Remplace: 20/5/2015

ENVIROSTAR GREEN LOW ODOR STRIPPER

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:

Les volumes d'emballage <5 litres sont livrés en quantité limitée; selon la mesure permise par la classe de danger et des limites de quantité.

IMDG

Programmes de l'urgence (EmS):

feu F-A, renversement S-B

Arrimage et ségrégation:

Catégorie A. Loin des quartiers d'habitation.

Polluant marin:

Aucun

ADR/RID

Classe:

8

Nombre d'objet:

80

Code de classification:

C9

14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DU MAPROL73/78 ET AU RECUEIL IBC: N/A

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 RÉGLEMENTATION/LEGISLATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES A CE MÉLANGE

STATUT EINECS:

Ingrédients figurent dans les inventaires de EINECS/ELINCS/NLP.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES:

Aucune autre réglementation nationale n'est connue du fournisseur.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE: Aucune information n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS:

28/9/2016 - Logo, l'adresse e-mail, des révisions Sections 2.2, 10.5, 11.1, 16

ABRÉVIATIONS:

N/A - Non applicable

N/E - Non établi

N/L - Non classé

TEXT INTÉGRAL DES MENTIONS DE DANGERS:

H302- Nocif en cas d'ingestion.

H312- Nocif par contact cutané.

H314- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315- Provoque une irritation cutanée

H319- Provoque une sévère irritation des yeux

H332- Nocif par inhalation

H335- Peut irriter les voies respiratoires.

TEXTE INTÉGRAL DES AVERTISSEMENTS:

P264- Se laver soigneusement après manipulation.

P271- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P312- Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321- Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P337+313- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P363- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P403+233- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405- Garder sous clef.

P501- Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

PRÉPARÉE PAR:

Département R & D/Génie Chimique

Amano Pioneer Eclipse Corporation